
LES ARTS DÉCORATIFS

JACQUES RUPPERT

LE COSTUME

I

ANTIQUITÉ - MOYEN-AGE

===== 155 ILLUSTRATIONS =====



PARIS

LIBRAIRIE D'ART R. DUCHER

LES ARTS DÉCORATIFS



LE COSTUME

I

== LES ARTS DÉCORATIFS ==

CETTE nouvelle collection de précis sur l'histoire de l'art forme la suite et le complément de la collection :

“ LA GRAMMAIRE DES STYLES ”

On y trouve la même clarté d'exposition, la même concision de style, le même choix d'illustrations démonstratives permettant de saisir aisément la caractéristique des styles et de suivre leur évolution.

Volumes parus :

La Menuiserie d'Art, par Etienne AUSSEUR, menuisier d'art. 1 volume, 80 illustrations.

La Ferronnerie d'Art, par Raymond SUBES, ferronnier d'art. 1 volume, 64 illustrations.

La Tapisserie de Haute et Basse Lisse, par Louis GUIMBAUD. 1 volume, 45 illustrations.

Le Vitrail, par Félix GAUDIN, peintre-verrier. 1 volume, 50 illustrations.

Les Sièges (2 vol.), par Guillaume JANNEAU, Administrateur du Mobilier National, professeur à l'Ecole du Louvre. 90 illustrations.

Les Meubles (3 vol.), par Guillaume JANNEAU, Administrateur du Mobilier National, professeur à l'Ecole du Louvre. 262 illustrations.

Les Jardins, par G. RÉMON, 1 volume, 56 illustrations.

Le Costume, par J. RUPPERT.

LES ARTS DÉCORATIFS

LE COSTUME

I

L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN AGE

PAR

JACQUES RUPPERT

VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU COSTUME
PROFESSEUR AUX ÉCOLES D'ARTS APPLIQUÉS

□

4

Planches

hors

texte

□



□

155

Photographies

et

Dessins

□

PARIS (VI^e)

LIBRAIRIE D'ART R. DUCHER

3, Rue des Poitevins (Près la Place Saint-Michel)

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous pays.
Copyright by R. Ducher, 1930.

DÉDICACE

A Monsieur Adrien BRUNEAU, inspecteur général de l'enseignement artistique dans les écoles professionnelles de l'Etat et de la Ville de Paris.

Monsieur l'Inspecteur,

Permettez-moi de vous dédier cet ouvrage traitant succinctement de l'histoire du costume. Bien que résumé, il répondra à des besoins, et rendra, je le souhaite, quelques services. Vous avez compris l'importance que tenait l'étude de l'histoire du costume dans le programme des études artistiques; vous avez bien voulu m'aider à répandre cet enseignement et me soutenir dans mes efforts. Je suis heureux de vous en témoigner ici ma vive reconnaissance en vous priant de bien vouloir trouver dans cette humble dédicace un faible témoignage de gratitude et d'entier dévouement.

J. RUPPERT.

LE COSTUME

I

PRÉFACE

Depuis plusieurs années l'étude de l'histoire du costume, si négligée autrefois, attire l'attention des pédagogues et même du public. Les artistes peintres, sculpteurs, décorateurs, illustrateurs), les élèves des écoles d'arts, les acteurs, les metteurs en scène, les costumiers et même les littérateurs réclament un enseignement pratique de l'histoire du costume à travers les âges. Trop absorbés par leurs études techniques, les artistes ne peuvent consacrer une partie de leur temps si précieux à de longues et laborieuses recherches, à des études difficiles nécessitant souvent des connaissances spéciales; aussi avons-nous pensé leur faciliter la besogne en publiant ce manuel d'histoire du costume qui sera pour eux, du moins nous le souhaitons, un guide précieux aussi complet que peut l'être un compendium. Ils pourront s'inspirer en toute confiance des nombreuses illustrations de cet ouvrage qui ont été puisées aux sources les plus sûres et dont l'origine est toujours indiquée.

A notre époque si éprise de vérité, d'exactitude archéologique, il est vraiment impossible de rester fidèle aux méthodes désuètes de l'enseignement d'autrefois : en conséquence, il ne nous suffit plus de savoir que le costume antique consistait en une robe et un manteau, sans autres précisions; il nous faut aujourd'hui appuyer ces indications trop sommaires par des renseignements empruntés aux textes des auteurs anciens, par

les résultats des découvertes archéologiques, de l'ethnographie, etc. Evidemment, la mode changeait autrefois moins qu'à notre époque, mais néanmoins elle changeait : le grand Sésostris ne portait pas exactement le même costume qu'un Ptolémée, un Grec du temps d'Homère n'était pas vêtu exactement comme un Grec du temps de Périclès, de même Numa ne portait pas les mêmes atours qu'Auguste, et Théodose avait un costume différent de celui d'Auguste.

Les œuvres d'art de nos jours ne tiennent en général aucun compte de ces nuances et il faut le déplorer. Si le Romain représenté était le véritable Romain, le Grec le véritable Grec, l'impression qui se dégagerait de l'œuvre serait tout autre.

Qu'il me soit permis de rendre hommage ici aux artistes (malheureusement trop peu nombreux) qui surent respecter dans leurs œuvres la vérité du costume : aux peintres Rochegrosse, Leconte du Nouy, J.-P. Laurens, Maurice Leloir, etc., aux acteurs et actrices incomparables, tels que Mounet-Sully et Bartet, aux grands directeurs de théâtre comme Porel, Antoine, Gémier, etc.

A la fin de cette courte préface, il me reste à formuler un vœu : je souhaiterais qu'on eût recours au cinématographe pour l'enseignement de l'histoire, de la littérature et de l'histoire du costume : on projetterait sur l'écran les plus belles scènes de l'histoire, les grandes œuvres de la littérature, ou encore la vie intime des peuples à travers les âges. Il y aurait là pour nos étudiants une méthode d'enseignement dont les résultats seraient surprenants.

.....

.....

Le public non initié à l'art du costume s'étonnera sans doute de ne trouver aucun patron au début de cet ouvrage dans les pages réservées à l'étude du costume dans l'Antiquité; cette omission a été voulue. En effet le costume antique n'étant qu'une pièce d'étoffe drapée, c'eût été une hérésie que d'en donner les patrons.

LE COSTUME DES PHÉNICIENS ET DES HÉBREUX

Le costume phénicien. — C'est aux Egyptiens, aux Assyriens, puis aux Grecs que les Phéniciens empruntèrent les modèles de leurs costumes; nous sommes très peu documentés sur ces costumes. Le musée du Louvre conserve le buste d'une statue de l'époque gréco-phénicienne (pl. I). Ce magnifique et très rare spécimen de costume phénicien est d'autant plus intéressant qu'on retrouve actuellement le même costume et la même coiffure chez les juives de Tunisie et les Syriennes.

Le costume consiste en une longue tunique serrée à la taille par plusieurs ceintures à pendeloques et en un manteau en tous points semblables au haïck en usage de nos jours.

La coiffure (pl. I) comprend plusieurs pièces : le *sarmat* qui est une sorte de mitre richement décorée, maintenue par un serre-tête; attachés au serre-tête, deux bijoux hauts et plats s'avancent entre le haut du visage et les *rouelles*. A ces bijoux sont suspendues des chaînes d'or à pendeloques faisant contrepoids, qui assujettissent le sarmat; les *rouelles*, sortes de disques en métal précieux traité comme de l'orfèvrerie, qui s'avancent de chaque côté de la tête et qui, attachées au sommet du crâne, sont maintenues par une bande transversale derrière le serre-tête.

Ajoutons qu'un voile assez long pendait de l'extrémité du sarmat et que les colliers avaient de curieux pendants en forme de vases (pl. I), lesquels contenaient des parfums.

Le costume des Hébreux. — La loi hébraïque interdisant toute représentation de la figure humaine, il ne nous serait parvenu aucun document sur le costume des Hébreux si certains peuples d'Orient ne les avaient représentés (fresques des hypogées d'Egypte, bas-reliefs de la pyramide Salmanasard). En réalité, le costume des Hébreux ne présente pas grand intérêt; il n'est qu'une copie du costume du dernier conquérant.



Photo Giraudon.

BUSTE DE FEMME GRÉCO-PHÉNICIEN
trouvé à Elche et conservé au Musée du Louvre.

CHAPITRE II

LES COSTUMES ASSYRIEN, PERSE ET ÉGYPTIEN

Le costume assyrien. — En général le vêtement des Assyriens était confectionné en drap richement brodé ainsi que le montre les bas-reliefs parvenus jusqu'à nous. On appelait ces broderies « Travail Babylonien ».

Le roi (fig. 1) est représenté vêtu d'une première tunique appelée « *kandys* » recouverte d'une seconde frangée et brodée la « *kaunace* ». Un châle de laine brodé et frangé couvre le corps et sert de manteau. Une tiare conique en laine, la « *kydaris* » serrée d'un bandeau d'étoffe brodée « *Mitra* » dont les deux pans « *fanons* » tombent sur les épaules, couvre la tête. Des sandales à quartiers munies d'un anneau pour passer le gros orteil chaussent les pieds. Un glaive attaché par un baudrier passe sous le manteau.

L'intendant (fig. 2), généralement eunuque et imberbe, porte la « *kandys* » et la longue « *kaunace* » simple, mais frangée. Le châle plié en écharpe s'enroule autour du corps. La masse s'attache à un baudrier : il tient une verge à la main. Des bijoux ornent les bras et les oreilles.

Le prêtre (fig. 3) présente l'offrande du bouquetin. Devant faire un service actif, il est vêtu d'une première tunique de propreté recouverte d'une seconde frangée. Le châle replié est roulé autour des reins et forme un long pan. Comme le roi il porte barbe et cheveux longs et frisés, une « *mitra* » serre le front. Bijoux aux bras et aux oreilles.

Le guerrier tributaire (fig. 4) est vêtu d'une courte tunique serrée d'une ceinture ouvragée; les épaules sont couvertes d'une fourrure et il est chaussé de hauts brodequins.

La favorite royale est vêtue d'une riche tunique entièrement couverte d'un châle roulé en spirale (fig. 5).

Le fantassin (fig. 6) est couvert d'une tunique courte d'étoffe épaisse, la poitrine est protégée d'une cotte à garniture métallique, un casque à cimier ou à pointe couvre sa tête.

LE COSTUME ASSYRIEN



Fig. 1. — LE ROI SARGON. Fig. 2. — INTENDANT. Fig. 3. — PRÊTRE.
Bas-reliefs de Khorsabad (Musée du Louvre).



Fig. 4. — GUERRIER. (Musée du Louvre). Fig. 5. — FAVORITE. (Ninive-Londres). Fig. 6. — FANTASSIN. (Ninive-Louvre).

Le costume perse. — (VI^e siècle avant J.-C.). Domaine : plateau de l'Iran avec Suse et Persépolis comme villes principales. Les Mèdes et les Perses étaient une même race venue du Turkestan. Strabon et Hérodote décrivent le costume de ces peuples qui consistait (comme celui des Assyriens) en une longue tunique frangée (*kandys*) sur laquelle on ajoutait parfois une seconde tunique très riche en broderie et ajustée à la taille.

Après la conquête de la Médie, les Perses, farouches montagnards, qui jusqu'alors s'étaient revêtus de peaux de bêtes, adoptèrent le costume des vaincus. D'une façon générale le costume Perse moins rigide que celui des Assyriens dessine mieux les formes du corps.

Le costume type du soldat Perse (fig. 7) est formé d'une tunique serrée à la taille et d'un large pantalon (*anaxirides*) ; la coiffure consiste en une calotte de feutre, aux pieds des bottines de cuir. Les robes longues étaient réservées aux gardes du palais et relevées par devant, une rangée de plumes garnissait leurs coiffures (fig. 8). Les boucliers des soldats ont toujours une forme ovale avec deux échancrures. L'arc est porté tantôt dans un étui de cuir sur le flanc gauche (fig. 7 et 8) tantôt en bandoulière ainsi que le montre l'admirable frise des archers provenant de Suse. Le costume des archers (fig. 10), garde particulier, est d'une extrême richesse ; il se compose d'une première longue tunique sur laquelle se porte une sorte de cafetan à manches fendues, laissant passer les longues manches plissées de la première robe. Ces vêtements riches de couleur sont magnifiquement brodés. Un étroit turban ou une corde de soie serre leur chevelure. Des chaussures de cuir jaune souple semblables aux *kroumyrs* chaussent leurs pieds (fig. 13).

Le costume des rois était la longue *kandys* pourpre décorée de bandes blanches brodées, relevée à la ceinture pour former des plis harmonieux qu'accompagnaient ceux des larges manches. Une haute tiare de feutre blanc et la *mitra* rayée bleu et blanc couronnait la tête, ou bien une toque également de feutre blanc (fig. 11 et 14). Quelquefois la haute tiare de feutre était repliée pour former une toque plus basse comme le montre la figure 12.

LE COSTUME PERSE



Fig. 7 à 9. — GARDES DU ROI.
Bas-reliefs de Persépolis.



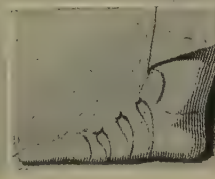
Fig. 10. — ARCHER.
Suse (Paris-Louvre).



Fig. 11. — DARIUS.



Fig. 12. — SERVITEUR.
Fig. 13. — CHAUSSURE.



Bas-reliefs de Persépolis.



Fig. 14. — DARIUS.

Le costume égyptien. — *De l'an 3000 à l'an 30 avant J.-C.* — L'Égypte jouissant d'un climat régulier et très chaud, le costume des habitants était très simple et réduit à peu de vêtements. La plupart, du reste, laissait à nu une partie du corps. Le manteau était presque inconnu. Le *pagne* ou *schenti* est la base du costume égyptien : c'est une longue écharpe de toile de lin ou de coton enroulée autour des reins. Il y avait une grande variété dans la façon de draper la *schenti* et également de la décorer. Une ceinture retenait le pagne à la taille (fig. 15). Pour le Pharaon et certains dignitaires, la *schenti* se repliait en une sorte de tablier triangulaire (fig. 16). On obtenait cette forme en empesant et gaufrant à petits plis la partie flottante. Peut-être même avait-on recours à une armature intérieure en métal ou en junc pour accentuer cette forme. Le décor de ce tablier qui devait être un insigne rituel est toujours le même : des rayures partent de l'angle aigu et s'épandent vers le centre que recouvre la ceinture royale ornée des *uraeus* et richement brodée (fig. 16 et 17). L'*uraeus* était l'emblème du soleil et de la souveraineté sur la basse Égypte, la région du Delta. Sous le nouvel empire (1500 à 332 avant J.-C.) en plus du pagne le Pharaon se couvre d'une longue tunique frangée au bas (*kalasyris*) et s'entoure d'un ample manteau fait, comme la tunique, d'une gaze de lin très fin et transparent, parfois agrémenté de fil d'or (fig. 17) la ceinture royale serre la taille, le *gorgerin* (*hosch*) entoure le cou, l'*uraeus* se dresse sur le front, les pieds chaussent des sandales à bouts recourbés comme au moyen âge les poulaines.

Le costume des femmes consistant pendant l'enfance en un petit rectangle d'étoffe ou de verroterie attaché à une ceinture se changera plus tard en une robe collante et étroite, long boyau élastique, soit d'étoffe simple, soit de tricot couvrant et moulant le corps au-dessous des seins jusqu'aux jarrets (fig. 18). Quelquefois une ou deux bretelles retiennent la robe aux épaules. Les chaussures, d'un emploi peu fréquent, consistaient en une semelle de cuir ou de papyrus, même de bois, reliée à une languette sur le milieu du pied par deux attaches latérales. Hommes et femmes portaient des bijoux, bracelets aux avant-bras et aux jambes (fig. 15, 16 et 17).

LE COSTUME ÉGYPTIEN

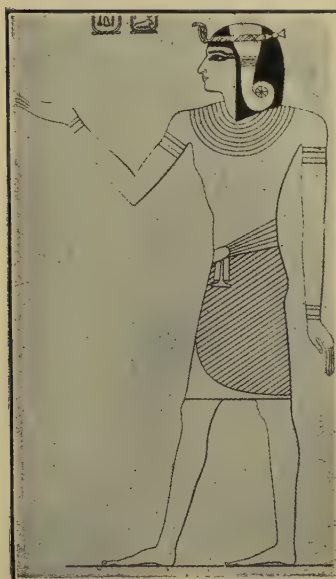


Fig. 15. — PAGNE.
Ramsès-Thèbes.



Fig. 16. — TABLIER TRIANGULAIRE.
Menephtah-Thèbes.



Fig. 17. — MANTEAU TRANSPARENT.
Ramsès VIII-Thèbes.



Fig. 18. — ROBE COLLANTE.
Hathor (Paris-Louvre).

Les coiffures égyptiennes. — A cause de la chaleur, et aussi par mesure de propreté, les Egyptiens hommes et femmes se rasaient habituellement la tête. Les hommes ne portaient ni barbe ni moustache. Seuls le Pharaon et quelques rares notables portaient une barbe postiche; même si le souverain était une femme, la reine ajoutait au costume royal la barbe postiche. Les riches et gens aisés portaient une perruque en crin, laine, fibre de palmier, etc. Le petit peuple, une calotte en feutre. Les perruques étaient composées de mèches en spirales ou nattes très fines (fig. 24 princesse Nefert et fig. 18 déesse Hathor).



Fig. 19. Mitre royale de la haute Egypte. — Fig. 20. Mitre royale de la basse Egypte. — Fig. 21. Pschent (réunion des 2 mitres ci-dessus). — Fig. 22. Casque de guerre kopersh. — Fig. 23. Atew.

On distinguait plusieurs coiffures royales : la simple *mitre blanche*, sorte de haut bonnet à pointe, orné devant de l'*uraeus* (fig. 19). C'était le symbole de la puissance sur la haute Egypte. La *mitre rouge*, ornée d'une crosse (le *lituus*) était la marque de la royauté sur la basse Egypte, le Delta (fig. 20). Le *pschent* était la réunion des deux mitres marquant l'absolu pouvoir sur le Sud et le Nord (fig. 21). La coiffure de guerre, le *kopersh* (fig. 22) fabriqué de métal ou d'étoffe. L'*atew*, mitre blanche garnie de deux plumes d'autruche, emblème de la justice (fig. 23). Le *klaft* (fig. 25), coiffure ordinaire du Pharaon était une pièce d'étoffe empesée emboîtant la tête, les pans se rabattant sur les épaules. Les reines coiffaient un bonnet en forme de vautour ou d'épervier (fig. 26) dont la tête se dressait sur le front. La figure 27 est une coiffure funéraire et de deuil surmontée du cône rituel.



Fig. 24. — PERRUQUE NATTÉE.
Princesse Nefert (Musée du Caire).



Fig. 25. — KLAFT.
Tout-Ank-Ahmon (Musée du Caire).



Fig. 26. — COIFFURE A AILES.
Cléopâtre à Dendérah.



Fig. 27. — COIFFURE FUNÉRAIRE.
Fresque Thébaine
(Musée Britannique à Londres).

LE COSTUME GREC

Le chiton et le peplos. — Le vêtement essentiel de la femme grecque est le *chiton*. Ce mot désigne un vêtement de dessous servant de chemise et de robe : c'est une pièce rectangulaire de toile ou de laine, généralement *cousue à mi-hauteur* et que deux fibules retenaient sur les épaules (fig. 28 et 29). Le *chiton* était simple ou double, selon qu'il était porté droit ou avec un repli obtenu en rabattant la partie supérieure à partir des épaules (fig. 28 et 29) formant ainsi une sorte de corsage, le *diploïs*. Le *chiton* se portait avec ou sans ceinture, avec ou sans repli, tantôt avec ceinture et repli, et quelquefois avec double ceinture.

On confond souvent *chiton* et *peplos* : le *chiton* est un vêtement de dessous, le *peplos* un vêtement de dessus. Le *peplos* (pl. II) est constitué par un rectangle d'étoffe de dimension variable, *non cousu*, il se drape comme le *chiton* : maintenu aux épaules par deux fibules ou boutons, serré à la taille par une *ceinture*, il peut comporter le *rabat double*, c'est-à-dire à deux replis ou *simple* par devant et par derrière. Sans ceinture, il peut se draper comme un manteau dont parfois il tient place. Pour former le *chiton* ou le *peplos*, le personnage se plaçait au centre du rectangle d'étoffe plié en deux parties égales. Deux boutons ou deux fibules fixaient l'étoffe sur les épaules, parfois une série de petites fibules ou de boutons maintenait le tissu le long des bras formant de véritables manches. L'étoffe ainsi disposée, on la serrait à la taille par une ceinture, puis, on tirait pour l'arrêter aux pieds, et on formait un repli que maintenait souvent une seconde ceinture, enfin on repliait l'étoffe pour former le rabat, on en laissait retomber l'*excédent en largeur de chaque côté* après avoir ajusté les longs plis qui donnaient toute l'élégance au vêtement grec (pl. II). Par devant l'étoffe entre les deux épaules était toujours laissée assez lâche de façon à former un bouffant, le *kolpos* ou poche entre la poitrine et la taille.

LE CHITON



Photo Giraudon.

Fig. 28 et 29. — CHITON COURT A REPLI FORMANT CORSAGE.

Statuette de danseuse provenant d'Herculanum et conservée au Musée de Naples.

Le chiton masculin. La chlamyde et le chiton talaire. — Le nom du vêtement masculin est le même que celui de la tunique féminine : le *chiton*. Il était composé de la même façon, mais plus court; c'était une sorte de blouse s'arrêtant aux genoux. La ceinture permettait de former une



Fig. 30. — CAVALIER
VÊTU DU CHITON
ET DE LA KLAENE (C).
Au Parthénon.

série de longs plis, et le bouffant ou poche, appelé *kolpos* (fig. 30 K). En général les travailleurs, les hommes d'action ne fixaient le chiton que sur l'épaule gauche afin d'avoir le bras droit entièrement libre, c'était l'*exomis*, l'étoffe retombait sur la hanche, laissant à nu l'épaule droite; dans ce cas, le chiton un peu plus relevé ne venait qu'à mi-cuisse. Les cavaliers portaient aussi ce vêtement très court; ils mettaient à cet effet une seconde ceinture (fig. 30). Les vieillards, les rois, les poètes portaient une tunique longue et à manches, c'était la *poderis* ou *tunique talaire*.

La jeunesse, les voyageurs ajoutaient au chiton un surtout, soit la *klaene*, soit la *chlamyde*, rectangle d'étoffe d'environ 2 mètres sur 1 mètre. La *klaene* se plaçait sur les épaules, on l'attachait par une fibule sous le manton, on formait alors sur le dos une sorte de petit capuchon, tandis que les quatre coins pendaient, c'était l'ajustement des voyageurs (fig. 30 C). La *chlamyde* était une variété de la *klaene*, elle était surtout adoptée par les cavaliers. La *chlamyde* venait de Thessalie. Aux quatre angles était fixé un petit poids en forme d'olive pour faire tomber l'étoffe et l'empêcher de s'envoler durant la course. La planche II montre un exemple de *chiton talaire* ou *poderis* à longs plis avec ceinture et ample *kolpos* ainsi qu'un exemple de *peplos avec repli et ceinture*. Pour obtenir de nombreux plis et un fin gaufrage, on plissait à l'ongle ou bien on trempait l'étoffe de lin dans l'empois, on la tordait soigneusement et on laissait sécher au soleil.



PEPLOS AVEC REPLI
ET CEINTURE.
Danseuse d'Herculanum (Musée de Naples).



CHITON TALAIRE AVEC CEINTURE
ET KOLPOS TRÈS AMPLE.
Cariatide de l'Erechtheion à Athènes.

Le manteau. — Désigné sous le nom générique d'*himation*, le manteau grec présente cette particularité qu'il ne comporte aucune attache à l'exception de la klène qui s'attachait sous le menton et de la chlamyde sur l'épaule droite. L'himation était une pièce d'étoffe rectangulaire d'environ 3 mètres sur 1 m. 50 de hauteur.

Les jeunes gens, les philosophes portaient souvent l'himation seul, sans chiton dessous (fig. 31) dans cet exemple il sert



Fig. 31. — MANTEAU DRAPÉ SUR UNE ÉPAULE
Frise du Parthénon.
Fig. 32. — MANTEAU DRAPÉ SUR 2 ÉPAULES.
Sophocle
(Musée Latran à Rome).
Fig. 33. — MANTEAU AGRAFÉ EN ÉCHARPE.
Temple d'Egine.

fortement la taille par un large repli. Si au contraire on drapait son manteau en donnant au côté droit plus de longueur, et en rejetant sur l'épaule gauche une partie de l'étoffe, on obtenait l'ajustement si recherché des orateurs, qui se contentaient de dégager un peu la main droite (fig. 32).

Les femmes le portaient parfois ajusté en écharpe (fig. 33) sur l'épaule et agrafé le long du bras droit et formant ainsi un long repli. La coquetterie des Athéniennes savait tirer parti de l'himation en l'ajoutant au chiton long (pl. III).



Photo Giraudon.

MANTEAU ASSOCIÉ AU CHITON LONG, VU DE FACE ET DE PROFIL.
Sappho de la villa Albani à Rome.

Coiffures. — La mode a consisté tout d'abord à masser sur le front les cheveux frisés en courtes ondulations en laissant retomber de longues mèches sur les épaules (fig. 37) parfois, on encadrait la tête d'un triple rang de boucles (fig. 38). Mais le type de coiffure grecque, celui qui donne tant de noblesse et de distinction au visage, est celui de la Vénus de Milo (fig. 40) avec ses deux bandeaux, son ruban (*tœnia*) et son chignon. Cette coiffure comporte parfois un diadème (*stéphane*) (fig. 41). Souvent la chevelure est enfermée dans un foulard (fig. 39). Quelquefois, les cheveux sont crépés, le chignon bas et peu saillant (fig. 42). Les hommes, le plus souvent imberbes, avaient leurs cheveux tenus par un ruban ou une lanière de cuir (fig. 43) dont s'échappait une touffe de cheveux devant l'oreille.

A la campagne les hommes portaient le *petasos*, petit chapeau de feutre ou de paille, ou bien la *kausia*, large chapeau de feutre à bords relevés et calotte élevée (fig. 44). Les femmes s'entouraient la tête d'un voile, *kalyptra*, sur lequel souvent elles plaçaient la *tholica*, chapeau de paille fine (fig. 45).

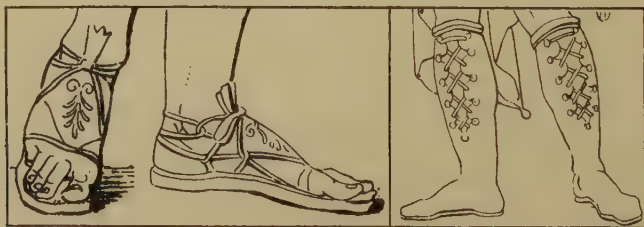


Fig. 34 et 35 — CRÉPIDES.
Statue de Diane à la biche
(au Louvre).

Fig. 36. — ENDROMIDES.
Bas-relief d'Orphée
(au Louvre).

Chaussures. — Les chaussures nationales des Grecs étaient, la *crépida* adoptée par les deux sexes (fig. 34, 35), c'était une forte semelle à laquelle était fixée une bande de cuir contournant le pied et munie d'œilletons qui permettaient de l'attacher. Le *cothurne*, chaussure des acteurs, était une sandale à semelle de liège ou de bois très épaisse. Les *endromides*, hauts brodequins de cuir montant à mi-jambe, qu'on laçait sur le devant (fig. 36).

LES COIFFURES GRECQUES



Fig. 37. — INCONNUE.
Musée d'Athènes.

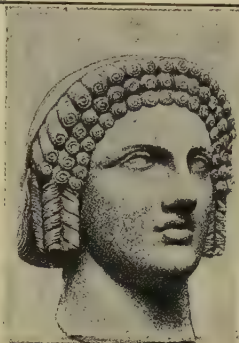


Fig. 38. — ARTÉMISE.
Musée de Naples.



Fig. 39. — PEITHO.
Frise du Parthénon.



Fig. 40. — VÉNUS DE MILO.
Musée du Louvre.



Fig. 41. — VÉNUS.
Musée de Naples.



Fig. 42. — VÉNUS.
Musée du Louvre.



Fig. 43. — L'AURIGE.
Musée de Delphes.



Fig. 44. — CHASSEUR.
Musée du Louvre.



Fig. 45. — TANAGRA.
Musée du Louvre.

Le costume militaire.— L'armée grecque comprenait : une infanterie lourdement armée : les *hoplites*, la cavalerie et une infanterie légère comprenant les *pelastes* dont le bouclier était en forme de croissant, les archers et les frondeurs. Les hoplites portaient sur une tunique rouge une cuirasse de deux lames convexes en bronze et plus souvent encore une casaque de cuir avec *écailles métalliques* cousues ou rivées (fig. 46). Cette cuirasse s'arrêtait à la ceinture d'où pendaient les lambrequins (fig. 46-L), lanières de cuir et de métal qu'on juxtaposait pour former une sorte de tablier protecteur, tenu lui-même à un corselet de feutre. Les épaules étaient protégées par des plaques (épaulières) se rabattant par devant et maintenant la cuirasse (fig. 46). Les jambes étaient couvertes par des jambières métalliques : les *cnémides* (fig. 46-C) et les chaussures étaient des crépides fortement cloutées. Comme armes défensives : une épée assez courte, toujours suspendue à gauche à un baudrier et une lance. Le bouclier était rond ou ovale, parfois échancré sur deux côtés ; on le tenait solidement en passant le bras jusqu'au coude dans une anse de métal ou de cuir (fig. 46). A l'extérieur, le bouclier était décoré de figures allégoriques et assez souvent une sorte de *flamma* frangée pendait à la partie inférieure (fig. 47). Cette pièce d'étoffe était ornée de figures indiquant l'unité combattante. Les casques furent assez variés. Le casque *corinthien* appelé casque « à la Minerve » (fig. 48) présentait la forme la plus ancienne. Conservé par les hoplites, il constituait une sorte de masque en s'abaissant sur le visage qui se trouvait caché à l'exception des yeux ; le timbre prit un grand développement quand il eut un cimier (fig. 51). Le casque *dorien* (fig. 50) était caractérisé par une grande visière descendant très bas. Le casque *attique* (fig. 52), d'un beau caractère, comportait des garde-joues articulés qu'on abaissait pour le combat ; avant le ^{vi} siècle, les garde-joues n'étaient pas articulés. Ce casque comportait souvent un *nasal*, plaque métallique protégeant le nez. Les casques *béotiens* et ceux d'ancien style, avaient un *cimier à panache* qui descendait parfois jusqu'aux reins (fig. 50, 51 et 52). Les jeunes guerriers portaient un casque de cuir ou de feutre garni d'une pointe de métal (fig. 53) ou de bois : l'*apex*.

LE COSTUME MILITAIRE GREC



Fig. 46. — HOPLITE.



Fig. 47. — TROMPETTE.

Vases peints du Musée d'Athènes.



Fig. 48 et 49. — CASQUE CORINTHIEN.

Fig. 50. — CASQUE DORIEN.



Fig. 51.
CASQUE A CIMIER.
Temple d'Egine.



Fig. 52. — CASQUE ATTIQUE
A GARDE-JOUES.
Temple d'Egine.



Fig. 53. — CASQUE
DE CUIR A POINTE.
Parthénon.

LE COSTUME ROMAIN

Le costume civil. — Tributaires des Grecs, les Romains n'innovèrent rien ou peu dans l'art vestimentaire; la *toga* elle-même, bien que de mode étrusque, est d'origine grecque. Au cours des trois premiers siècles le principal vêtement porté par les Romains des deux sexes était la *toga*. La différence essentielle entre l'*himation grec* et la *toge* romaine consiste dans la forme donnée à la pièce de drap qui la constitue; celle-ci est taillée en demi-cercle, tandis que l'*himation* est taillé carrément. La longueur de la *toge* est d'environ 6 m. 50 à 7 mètres de long sur 2 m. 50 de large; aussi l'ajustement était compliqué et malaisé. Pour draper la *toge*, on plaçait environ un tiers de l'étoffe sur l'épaule gauche, puis on ramenait le reste sur le bras droit, après l'avoir replié d'un tiers par un large pli, on tendait l'étoffe en contournant la poitrine et on rejetait l'excédent sur l'épaule droite (pl. IV). Ainsi disposée, la draperie formait sous le bras droit un pli en demi-cercle, le *sinus* (S). L'étoffe, tendue sur la poitrine, formait une sorte de baudrier (P), *præcinctura* ou *balteus*, commençant sous l'aisselle droite, traversant obliquement la poitrine et finissant sur l'épaule gauche. L'*umbo* (U) était obtenu en tirant le bord supérieur du pan de la *toge* que l'on commençait par poser sur l'épaule gauche et qui aurait traîné à terre et gêné dans ses mouvements celui qui la portait; on formait alors une sorte de poche retombant sur le *balteus*. La *toge-prætexte* (*prætexta*), réservée aux magistrats, était ornée d'une bande de pourpre tissée sur le bord rectiligne.

La *tunique* (*tunica*) est le *chiton* grec; toutefois on distingue la *tunique laticlave* portée par les sénateurs et qui avait deux bandes de pourpre larges, une de chaque épaule au bas des pieds, et l'*angusticlave*, *tunique* des chevaliers, ne comportant que des bandes de pourpre étroites. La *tunique* féminine s'ornait du *patagium*, bande décorée placée devant, du cou au bas de la *tunique*. Les chaussures étaient peu différentes des chaussures grecques.



LA TOGE ROMAINE.

Tibère, statue au Musée du Louvre.

S : sinus. — U : umbo. — P : praecinctura.

Le costume militaire. — Après la guerre des Gaules les Romains prirent des boucliers plus grands et plus légers et un casque de cuir (*galea*) succéda à celui de métal (*cassis*). On remarque dans le *casque* l'importance des garde-joues ou jugulaires (fig. 54) fixées sous le menton par des liens. Au temps de la République, les soldats portaient un casque à double panache (fig. 55) et une tunique en cuir à écailles de métal ou une cotte de mailles : leurs boucliers étaient longs et ovales. Le casque des légionnaires représentés sur la colonne Trajane (fig. 56) est une calotte munie d'un petit couvre-nuque avec, au sommet, un anneau, pour le suspendre à l'épaule durant les marches. La *cuirasse* de ces légionnaires consistait en lanières de cuir recouvertes de fer, appliquées sur un corselet, le buste était protégé par cinq de ces lanières. Sous la cuirasse une tunique sans manches descendait jusqu'aux genoux. Les boucliers étaient ovales ou bombés. Les soldats eurent d'abord les jambes nues; après la conquête des Gaules ils adoptèrent la culotte (*femoralia*) inspirée des braies gauloises. Au 1^{er} siècle après J.-C., le costume des *soldats prétoriens* mérite l'attention (fig. 57). Le cimier de leur casque était une crête où se dressait une aigrette de *plumes droites*; le casque avait une visière très relevée et des mentonnières articulées; l'ensemble est d'un beau caractère. En plus ces soldats revêtaient une cuirasse modelée en forme de thorax maintenue par des épaulières; en dessous, une tunique avec lambrequins à la ceinture et aux manches. Sur la cuirasse ils portaient une ceinture (*cingulum militiæ*) dont les bouts pendaient devant et protégeaient le ventre (fig. 57). Les armes défensives étaient l'épée courte pendue à *droite*. Après les victoires d'Annibal on abandonna l'épée grecque pour l'épée espagnole, plus longue et plus pesante. La lance dont le fer était en forme de feuilles de laurier. Les auxiliaires avaient pour armes : la hache, la fronde et le javelot.

Le costume des généraux et des empereurs était d'une majesté imposante. Leur cuirasse très riche (fig. 58), idéalisée par l'art, était rehaussée de ciselures et d'applications métalliques et semblait moulée sur le corps. En dessous ils portaient la tunique et le corselet à lambrequins.



Fig. 54.
MENTONNIÈRE.
Musée de Naples.



Fig. 55.
DOUBLE PANACHE.
Louvre.



Fig. 56.
CUIRASSE DE LÉGIONNAIRE.
Colonne Trajane.



Fig. 57. — CASQUE A AIGRETTES ET CUIRASSE
A LAMBREQUINS.
Musée du Louvre.



Photo Giraudon.
Fig. 58.
CUIRASSE D'EMPEREUR.
Capitole-Rome.

LE COSTUME BYZANTIN

Le costume byzantin est un compromis entre le costume romain et le somptueux costume oriental. A l'Orient le costume byzantin emprunte la richesse des tissus (soieries, damassés, brocarts, toiles d'or), il emprunte au costume romain le drapé.

La *toge byzantine* est un ajustement compliqué et somptueux : la bande de pourpre de la toga prætexta est remplacée par le *loron*, bande de 15 à 20 centimètres de large, surchargée de broderies, de perles, de pierreries, qui se porte en sautoir comme le pallium. Une des deux extrémités tombait droite jusqu'aux pieds; l'autre est relevée sur le bras gauche (fig. 59, 60) et forme ainsi une sorte de ceinture assez lâche. Les femmes sont parées comme des châsses; leurs tuniques, raides de broderies, sont si lourdes qu'elles succombent sous le poids. Autour du cou, couvrant les épaules, se plaçait le *superhuméral* (fig. 60), d'une richesse extraordinaire. Une mosaïque de saint Apollinaire, à Ravenne, nous révèle le costume des patriciennes au VI^e siècle (fig. 61). Sur une tunique décorée de *claves*, elles portent une *dalmatique* d'une extrême richesse qui laisse paraître un pan du *patagium* (bande de pourpre ou d'or) détaché de la tunique; le précieux superhuméral couvre les épaules, un long voile frangé, *mafors* ou *mavort*, ombrage la tête dont la chevelure est décorée de bijoux et parfois enveloppée d'une coiffe (calantica, cuffa). Les dignitaires, les gens de qualité revêtent un manteau, souvenir lointain de la toge; sa forme demi-circulaire, de 2 m. 30 (fig. 64, 65), enserre le corps de plis raides. Le décor particulier de ce manteau est le *clavus* ou *tablion*, morceau rectangulaire d'étoffe précieuse, orfèvrée et brodée, placé sur le côté gauche (fig. 62 à 64). La représentation de l'empereur Justinien à Ravenne en est l'exemple le plus connu (fig. 62). Le *clavus* ou *tablion* était l'insigne des hauts dignitaires. On agrafait le manteau sur l'épaule droite; le bras gauche relevait la partie circulaire, un des bords droits pendait devant la poitrine.



Fig. 59 et 60. — TOGE AVEC LORON.
(Manuscrits des IX^e et XI^e siècles).
Nicéphore Botoniate et Sainte Hélène.

Fig. 61. — DALMATIQUE.
Patricienne du VI^e siècle.
(Mosaïque de Ravenne).



Fig. 62. — CLAVUS.
Empereur Justinien
(St-Vital à Ravenne,
VI^e siècle).

Fig. 63. — MANTEAU.
Impératrice Eudocie
(Ivoire,
Cabinet des Médailles
à Paris, XI^e siècle).



Fig. 64. — Coupe du manteau
de la figure 63.

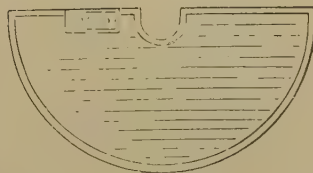


Fig. 65. — Coupe du manteau
de la figure 62.

CHAPITRE VI

LE COSTUME DES GAULOIS

La documentation sur le costume des Gaulois avant la domination romaine est extrêmement réduite; elle consiste en quelques monnaies, figurines et bas-reliefs. A en croire Jules César, ce costume devait être assez primitif : « Les Gaulois et les Germains, écrit-il, sont vêtus de peaux de renne et leurs vêtements sont si courts qu'une grande partie de leur corps reste nue. » Le vêtement distinctif du Gaulois, son costume national, si on peut dire, consistait dans les *braies* descendant jusqu'aux pieds (fig. 68) tout comme nos pantalons, et arrêtées aux jarrets par un lien, ou tantôt courtes comme des culottes. Les Romains, après la conquête des Gaules, adoptèrent les deux formes de braies, ainsi qu'en témoignent les bas-reliefs de la colonne Trajane.

Une autre pièce importante du vêtement gaulois est la *saie* ou *sagum*, petit manteau carré, parfois plié en triangle, qui s'attachait par devant et se rejetait sur les épaules (fig. 69).

Dans un certain nombre de monnaies on constate que les hommes avaient une taille fine accentuée encore par une ceinture, et la tête auréolée par les ailerons du casque (fig. 69). On est parfaitement documenté sur les armes et les casques grâce aux découvertes faites dans les sépultures, et certains musées notamment celui de Saint-Germain-en-Laye en possèdent une collection très complète. Les formes de casques les plus originales sont celles qui comportent deux cornes et une *rouelle* ou petite roue (fig. 67), ou encore un cimier en forme de crête saillante comme le beau casque cisalpin conservé au Louvre (fig. 66). Les armes étaient l'épée longue, maintenue à droite par une chaîne de fer ou de cuivre, une lance et le bouclier, parfois la massue et la hache. Le costume Gallo-Romain est un mélange des deux costumes Romain et Gaulois; les éléments les plus caractéristiques de ce costume sont : la *cara-calla*, sorte de pardessus, et le *bardo cuculle*, manteau à capuchon.

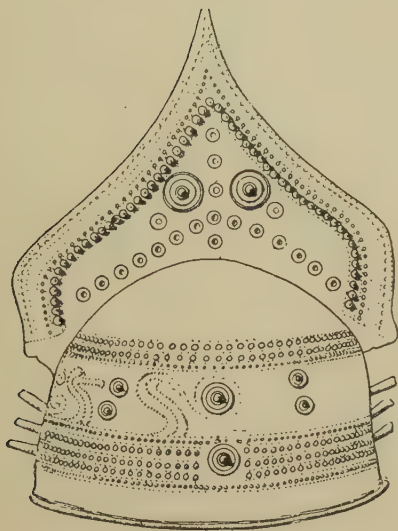


Fig. 66. — CASQUE A CIMIER EN CRÊTE.
Gaule cisalpine (Louvre).



Fig. 67. — CASQUE A CORNES.
Orange (Arc de Triomphe).



Fig. 68. — BRAIES.
Guerrier Gaulois (Vase de Pompéi).



Fig. 69. — SAIE.
Chef Gaulois (d'après une médaille Arverne).

CHAPITRE VII

LE COSTUME DES FRANCS

Les seigneurs adoptèrent le *sagum* richement décoré de bordure précieuse; ce manteau s'agrafait sur l'épaule droite (fig. 71-72). Mais c'est surtout dans le costume féminin que nous constatons l'influence byzantine : longue tunique de lin ou de soie brodée, décorée de *claves* ou de *patagium* (bande de pourpre ornant les côtés et le devant), manches larges, *palla* enveloppant le corps et le *mafors* ou *mavort* couvrant la tête et les épaules (fig. 70). Une innovation dans le costume masculin consiste dans l'habillement des jambes que des bandes, analogues à nos bandes molletières, entouraient (fig. 71), maintenues par des lanières puis que remplacèrent de véritables bas ou chaussettes d'étoffe ne couvrant le plus souvent que la moitié du pied : on les appelait *chausses*. Si les chausses couvraient entièrement le pied, elles étaient pourvues d'une semelle protectrice, on les nommait *chausses semelées*. Les braies tantôt descendaient jusqu'aux chausses qui les enserraient (fig. 71), tantôt s'arrêtaient à mi-cuisses. Sous le manteau on portait le *chainse*, tunique fendue sur les côtés et serrée à la taille par une ceinture, deux bandes (*claves*) de couleur ornaient cette tunique. Grâce au jeu d'échecs, dit de Charlemagne, remontant au VIII^e siècle et qui provient du trésor de l'abbaye de Saint-Denis (il est actuellement au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale), on est assez bien documenté sur le costume militaire des Francs. Les fantassins (fig. 73) portent un grand *camail d'écailles* de fer imbriquées, leur *casque conique* est muni d'un nasal, leur bouclier, très haut, en forme d'amande. Un cavalier de ce jeu (fig. 74) est vêtu d'une cuirasse cousue de petites *plaques rivées* sur une longue tunique; il n'a pas de casque, mais un capuchon. L'autre cavalier (fig. 75) est entièrement recouvert d'une cuirasse faite de *tuiles métalliques* fixées sur un justaucorps, son casque est une simple calotte de fer fixée à un capuchon de peau; il porte jambières, chausses et bouclier rond.



Fig. 70.
PALLA ET MAFORS.
Groupe de femmes.



Fig. 71 et 72.
SAGUM, MOLLETIÈRES ET BRAIES.
Charles le Chauve.

Bible de Charles le Chauve (Bibliothèque Nationale, à Paris).



Fig. 73.
CAMAIL D'ÉCAILLES.



Fig. 74.
PLAQUES RIVÉES.



Fig. 75.
TUILES MÉTALLIQUES.

Jeu d'échecs dit de Charlemagne datant du ^{viii} siècle et conservé
au Cabinet des Médailles à Paris.

LE COSTUME CIVIL AU MOYEN AGE DU XI^e AU XV^e SIÈCLE

L'antiquité gréco-romaine a exercé une influence incontestable sur le costume du Moyen Age; certaines figures sculptées le prouvent et tout le monde connaît le fameux groupe de la Visitation de la cathédrale de Reims qui semble avoir été exécuté par des sculpteurs grecs.

A l'époque romane un goût byzantin très marqué vint s'allier à la mode gréco-romaine; on sait que la plupart des scènes religieuses sculptées sur les façades des églises de cette époque ne sont que des copies de manuscrits grecs et byzantins. Cet ascendant se traduit par l'emploi d'étoffes légères, souples, crêpelées (fig. 76), faisant des plis nombreux, souvent concentriques comme dans les ivoires byzantins qui circulaient alors en France.

Dans toute l'imagerie sculptée qui décore les tympans des églises romanes, il est entré une assez grande part de procédés conventionnels, aussi faut-il n'y puiser qu'avec circonspection. Nous possédons sur le costume au XI^e siècle une autre source infiniment précieuse de documentation : c'est la célèbre tapisserie de la reine Mathilde conservée à Bayeux. La plupart des personnages sont vêtus du *bliand court* (fig. 77), qui consiste en une blouse à manches étroites, serrée à la taille par une ceinture et qui descend jusqu'aux genoux pour s'évaser en cloche. Beaucoup portent un manteau fixé au cou par une large agrafe. Presque tous les personnages de la tapisserie de Bayeux, comme ceux d'ailleurs de l'ancienne église Saint-Ursin à Bourges (fig. 78) portent les bandes molletières ou les lanières croisées très haut pour maintenir les chausses. Ces chausses ne sont plus les *braies*, c'est-à-dire des pantalons ou des caleçons, mais de longs bas, des *cuissards*, montant jusqu'aux hanches où ils sont attachés au *brayel*.

Dès les premières années du XII^e siècle, les vêtements qui étaient restés courts au XI^e siècle, s'allongent et descendent jusqu'aux pieds.



Fig. 76. — DRAPERIES BYZANTINES.

Le Christ du Portail Royal de la Cathédrale de Chartres (xii^e siècle).



Fig. 77. — BLIAUD COURT.

Tapissérie de Bayeux (xi^e siècle).

Fig. 78. — CUISSARDS.

Saint-Ursin à Bourges
(xii^e siècle).

Époque romane. — La différence entre le costume masculin et le costume féminin à l'époque romane est peu marquée. Il comprend pour les deux sexes trois éléments : le *chainse*, le *bliaud* et le *manteau* (fig. 79-80).

Le *chainse* est une chemise de lin, chanvre, laine ou soie tombant jusqu'aux pieds; l'encolure et les poignets sont étroits; à celui des hommes deux fentes sont pratiquées pour qu'on puisse monter à cheval; il est très élégamment plissé. Le col fermé par un bouton est bordé de ganses de fil d'or ainsi que les manchettes (fig. 79). Le *chainse* se montrait sous le *bliaud*.

Le *bliaud* jeté par-dessus est fort analogue. Lui aussi est orné de broderies et de plissés; on le taille de telle sorte qu'il s'évase par le bas en large jupe. Les manches sont serrées au poignet ou bien très ouvertes de manière à laisser voir celles du *chainse*.

Le *bliaud* féminin comprenait deux parties : une sorte de corsage, lacé par derrière ou sur le côté, serrait le buste comme une cuirasse (fig. 81) et une jupe plissée à très petits plis qui descendait très bas. Lorsque le corsage était séparé il se nommait *gipon*. Une variante du *bliaud* consistait à l'agrémenter d'une ceinture soit large, d'étoffe souple crêpelée, ou d'un tissu à mailles ou bien d'un galon orfévré faisant deux fois le tour de la taille (fig. 83) pour finir par deux cordelières en soie tressée que des bagues d'orfèvrerie serraient à intervalles réguliers. Parfois on portait sous le *chainse* le *doublet*, petit corsage d'étoffe doublé, et entre le *chainse* et le *bliaud*, le *pelison*, gilet de fourrure enfermé entre deux étoffes.

Le *manteau* rappelait la chlamyde et le sagum, demi-circulaire ou plus que demi-circulaire (fig. 64-65). On le portait de différentes façons : tantôt placé sur les deux épaules, il descendait le long des bras (fig. 80), tantôt on le drapait à l'antique, l'agrafant sur l'épaule droite ou tantôt enfin on l'attachait au milieu de la poitrine par une broche assez large, le *fermail*. Quand on ne faisait que le poser sur les épaules, on le maintenait par une cordelière qui passait devant la poitrine. Le *bliaud* était généralement considéré comme un vêtement noble. Le peuple portait le *sayon*, tunique ou cotte qui descendait à mi-jambes et qui était muni d'un capuchon.



Fig. 79 et 80.

CHAINSE, BLIAUD ET MANTEAU.

Roi et Reine de Juda au Portail Royal
de la cathédrale de Chartres.

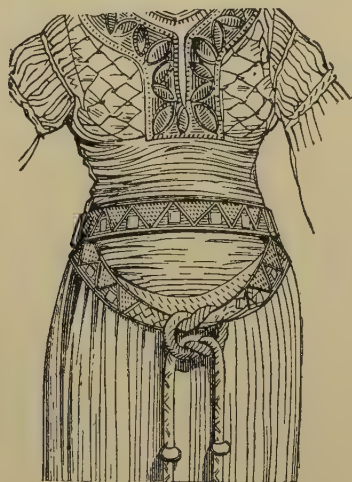


Fig. 81 à 83.

BLIAUD FÉMININ ET ENTREDEUX.
Statues de la cathédrale de Chartres.
(d'après Viollet-le-Duc).

Époque gothique. — *Le costume masculin.* — Dès la fin du ^{xii}^e siècle, l'influence du costume byzantin s'atténue pour disparaître ensuite; on abandonne les étoffes légères formant nombreux plis et il n'y a plus ni galons rapportés, ni ceinture orfévrée, ni colliers. Le *surcot* remplace le bliaud dès le ^{xiii}^e siècle : c'est une sorte de tunique descendant au-dessous des genoux, avec ou sans ceinture (fig. 84-85), tantôt ses manches sont courtes ou bien il en est dépourvu (fig. 86). Il était fendu par devant et les ouvriers relevaient les deux pans et les passaient dans la ceinture (fig. 85). Comme son nom l'indique, le *surcot* était posé sur la cotte, dont il a la longueur et la coupe. Avec le ^{xiv}^e siècle, le *surcot* se transforme (fig. 88). Le plus souvent la jupe s'arrête aux genoux, s'ajuste à la taille par une ceinture et se boutonne par devant; son col est très montant. Parfois le bas de la jupe est découpé en languettes pour laisser voir les chausses. Quant aux manches, elles sont fort longues, pendantes et les bords déchiquetés (fig. 88).

Les chausses, aux ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, sont collantes (fig. 87 à 89), s'attachant au vêtement par des aiguillettes. Ce n'est qu'à la fin du ^{xv}^e siècle qu'on distingue le *bas-de-chausses* qui étaient des bas collants, et le *haut-de-chausses* qui descendait au milieu des cuisses et auquel s'attachait le bas-de-chausses.

C'est à partir de 1300 que commence la mode des *vêtements partis* encore appelés *mipartis*. On désignait de ce nom les vêtements divisés par moitié en deux couleurs dissemblables (fig. 97) : ainsi, par exemple, on employait pour le côté droit un drap d'une autre couleur que pour le côté gauche. Les chausses étaient chacune d'une couleur différente. Cette mode se prolongea jusqu'à la fin du ^{xv}^e siècle.

Vers 1440, le *pourpoint* remplace la cotte. C'est un justaucorps assez court, serré à la taille, rembourré sur la poitrine (fig. 89) et dont les épaules sont garnies de bourrelets appelés *maheutres* ou *mahoîtres*. Il est lacé par devant ou par derrière. On attachait par des aiguillettes les hauts-de-chausses sous la ceinture du pourpoint et plus souvent encore sur le pourpoint lui-même. Dans ce cas, on portait une sorte de gilet appelé *jacque* ou *jacquet* qui descendait au-dessous de la taille.



Fig. 84 et 85.
SURCOT À MANCHES.
Notre-Dame de Paris (XIII^e siècle).



Fig. 86.
SURCOT SANS MANCHES.
Cathédrale d'Amiens.



Fig. 87 et 88. — SURCOT COURT
À MANCHES LONGUES. CHAUSSES COLLANTES.
Sergents d'armes (celui de gauche est coiffé
d'une toque à mortier).
(Pierre gravée : Cathédrale de Saint-Denis, XIV^e siècle).

Fig. 89. — POURPOINT
À MAHEUTRES.
Un gentilhomme, XV^e siècle.
(d'après chroniques de Froissart
et Viollet-le-Duc).

Époque gothique. — *Costume masculin.* — Le *garde-corps* (fig. 90) semble avoir été assez répandu, il fut le vêtement usuel de Saint-Louis. Nous en avons la représentation dans un vitrail de Chartres et dans une statue de drapier, au portail de Reims. C'était un habit de dessus, muni d'un capuchon et dont les manches fendues en longueur permettaient aux bras de se dégager en laissant pendre les manches (fig. 90) qui étaient très amples. Le *hérigaut* (fig. 91), garde-corps sans manches, est très usité de 1320 à 1340. La partie supérieure comporte aux manches trois petits collets qui se superposent et sont indépendants les uns des autres (fig. 91). Les ouvertures très larges laissent passer les manches du vêtement de dessous. La *garnache* est un manteau fendu devant, souvent accompagné d'un *chaperon* (camail) dont les bords dentelés retombent sur les épaules comme le montre la statue du berger du musée de Cluny (fig. 92). Celui-ci est vêtu d'une *cotte* ou *cotte-reau de bure* ou de toile forte, de chausses collantes protégées par les *heuses* ou *houseaux*, guêtres montant jusqu'aux genoux où elles sont fixées par des liens. Son chapeau a la forme d'une écuelle, à ses côtés pendent le *bisac* ou *besace* et la *panetière*. Il n'est pas rare que la *garnache* ait deux pattes retroussées sous l'encolure et soit fendue latéralement. La *cape* (fig. 93) dite à la royale, était portée par les gentilhommes et les bourgeois; au *xiii^e* siècle, elle était ouverte par devant et munie de trois ouvertures : une pour la tête et deux pour les bras. Aux *xiv^e* et *xv^e* siècles, la cape est ouverte latéralement du côté droit, et boutonnée sur l'épaule. La cape de l'ordre de la *Toison d'Or*, instituée par Philippe le Bon, est recouverte d'un collet ou camail. La *cotte hardie* ou *cottardie* apparaît vers 1350 en Italie et en France; ce n'est qu'un surcot très ajusté avec, comme particularité, une ceinture orfévrée placée très bas (fig. 94). La cotte hardie, suivant la mode du *xv^e* siècle, a la taille fine et les épaules larges : elle est souvent à manches courtes. La *houppelande* (fig. 95) n'est pas antérieure à la fin du *xv^e* siècle. Plus ou moins longue, elle a toujours des manches longues qui tombent souvent presque jusqu'au sol, les bords sont déchiquetés (fig. 95). Le corsage fermé par la ceinture a le col montant et évasé.



Fig. 90. — GARDE-CORPS.
Un drapier
(Cathédrale de Reims,
XIII^e siècle).



Fig. 91. — HERIGAUT.
Charles VI
(Cathédrale d'Amiens,
XIV^e siècle).



Fig. 92. — GARNACHE.
Un berger
(Musée de Cluny,
XV^e siècle).



Fig. 93. — CAPE.
Un seigneur
(Cathédrale d'Amiens,
XV^e siècle).



Fig. 94. — COTTE-HARDIE.
Un seigneur
(Manuscrit B. N.,
XV^e siècle).



Fig. 95. — HOUPPELANDE.
Comte de Hollande.
(Archives d'Amsterdam,
XV^e siècle).

Époque gothique. — *Le costume féminin.* — Avec le ^{xiii}^e siècle, le bliaud féminin est remplacé par le *surcot*. Celui-ci n'est qu'une robe de dessus portée avec ceinture et jupe si longue que les femmes devaient la relever pour marcher. Cette jupe avait la forme d'une cloche et était sans ouverture. Sur ce surcot les femmes portaient en général le *grand mantel à cordelière*, analogue à la *cape pluviale* posée sur les épaules (fig. 99) et maintenu par une cordelière passant parfois dans l'anneau d'un fermail. Un geste fréquent dans les statues du ^{xiii}^e siècle consistait à tirer avec la main cette cordelière de façon à rapprocher les deux bords du manteau et à se couvrir davantage (fig. 99). Au ^{xv}^e siècle, la robe a un corsage ajusté, décolleté en pointe (fig. 100). L'angle du décolleté est caché par un triangle d'étoffe souvent noir, le *tassel*. La ceinture assez large est placée très haut; enfin la jupe forme une longue traîne, si longue que souvent il fallait derrière plusieurs personnes pour la porter. La coiffure la plus en vogue au ^{xv}^e siècle est le *hennin* (fig. 100). Le *surcot ouvert*, appelé surcot paré, est une des charmantes créations du costume féminin au Moyen Age; sa vogue fut considérable et dura deux siècles : ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Il consiste en une sorte de gilet fendu depuis les aisselles jusqu'au bas des hanches (fig. 96 à 98) et d'une jupe très ample. Le gilet ou *surcot ouvert* est plaqué sur la poitrine et une série d'agrafes joyaux le fixe à la jupe, tout en l'ornant (fig. 96). Parfois la jupe était *mi-partie* et *armoyée* (fig. 97) : elle était mi-partie, c'est-à-dire de couleur et de dessins différents par moitié; armoyée, c'est-à-dire décorée d'armoiries sur la face. Le gilet était le plus souvent composé de bandes d'hermine formant un long plastron par devant (fig. 97) et la bordure des ouvertures.

Le décolleté, tout d'abord en bateau, devint bientôt en pointe (fig. 98) et le surcot se rétrécit considérablement pour n'être plus qu'une bande assez étroite par devant et deux bandes garnissant les ouvertures; celles-ci étaient si grandes qu'on apercevait presque complètement la cotte dont la femme était habillée. Le surcot se portait souvent avec un long manteau du genre de la chape, mais parfois aussi il tombait derrière avec grande ampleur (fig. 98).

LE COSTUME FÉMININ DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE



Fig. 96.
SURCOT OUVERT.
Jeanne de Boulogne
Palais de Justice de
Poitiers (xiv^e siècle).



Fig. 97.
SURCOT OUVERT
AVEC JUPE MI-PARTIE.
Jeanne de Saveuse
Eglise d'Eu
(xv^e siècle).



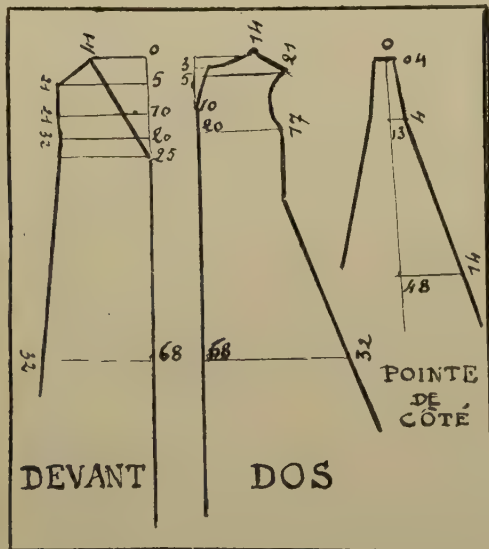
Fig. 98.
SURCOT OUVERT
AVEC BANDES D'HERMINE.
Manuscrit: Boccace à la B. N.
(D'après Viollet-le-Duc)
(xv^e siècle).



Fig. 99.
MANTEL A CORDELIÈRE.
(Cath. de Bourges,
xiii^e siècle).



Fig. 100. — ROBE (avec son patron). Anne de Beaujeu
(Manuscrit du xv^e siècle).



Époque gothique. — *La coiffure des hommes.* — Les principales coiffures masculines de l'époque sont : les *bonnets*, les *toques*, les *chaperons* et les *chapeaux*. Le bonnet, appelé *cale*, était en toile blanche plus ou moins fine, il s'attachait sous le menton (fig. 85). La coiffe ou *bicoquet* est une *cale sans brides* (fig. 106) qui se gardait même chez soi. Pour sortir, on mettait (fig. 107) un chapeau de feutre par-dessus cette coiffe. On portait aussi une sorte de *bonnet* en tricot ou en

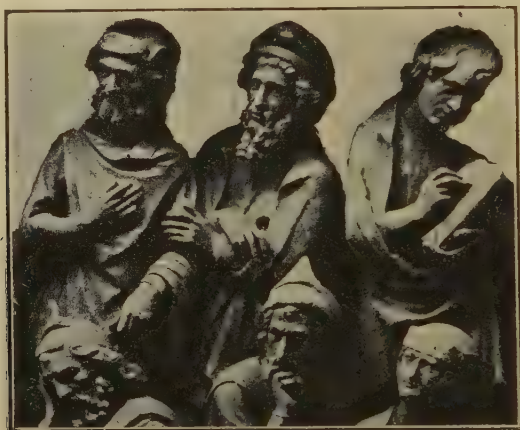


Fig. 101. — TOQUE A REVERS TAILLADÉS, BONNETS.
Notre-Dame de Paris (Portail Saint-Etienne).

drap, de forme conique, dont la pointe se rabat comme celle du bonnet phrygien (fig. 101, 2^e personnage du haut); quelquefois la corne est terminée par une étroite pointe (fig. 101, en bas). Les toques sont multiples : la plus usuelle, celle dont la vogue dura trois siècles, est la *toque à revers tailladés* (fig. 101, 1^{er} personnage à gauche, en haut). Les *chaperons* furent d'abord des capuchons, mais, dès le xiv^e siècle, on les enroula autour de la tête (fig. 104). L'extrémité formait une sorte de crête : c'était le *chaperon-turban*. Au xv^e siècle, ce chaperon devient le *bonnet-à-la-cocarde* (fig. 105) orné d'une crête et d'une longue queue; c'était un véritable chapeau avec un turban rigide. Cette coiffure, de même que les chapeaux de feutre (fig. 102-103) était portée par les nobles et les bourgeois.

LA COIFFURE DES HOMMES DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE



Fig. 102 (à gauche).

CHAPEL A BEC
A BORDS RELEVÉS.

Un seigneur,
(Campo Santo à Pise, xv^e s.).

Fig. 103 (à droite).

FEUTRE A FOND PLAT.

Comte de Hollande
(Archives d'Amsterdam, xv^e s.).



Fig. 104 (à gauche).

CHAPERON-TURBAN
AVEC CRÊTE FORMÉE
PAR L'EXTRÉMITÉ.

Manuscrit de TERENCE (xiv^e s.).

Fig. 105 (à droite).

BONNET DIT

« A LA COCARDE »

AVEC CRÊTE ET RETOMBÉE.
Philippe le Bon (xv^e siècle).

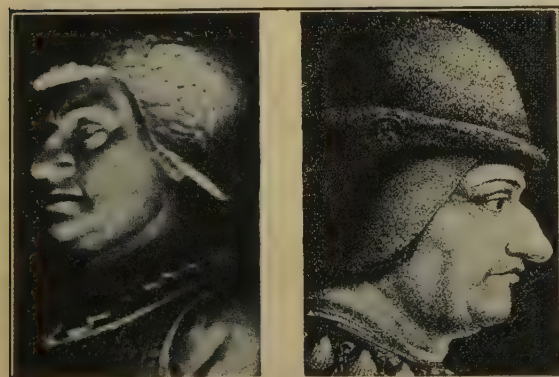


Fig. 106 (à gauche).

BICOQUET.

Tombeau de Solesmes
(xv^e siècle).

Fig. 107 (à droite).

FEUTRE POSÉ SUR BICOQUET.

Louis XI (xv^e siècle).

Époque gothique.— *La coiffure des femmes.* — Pendant toute la durée du XIII^e siècle, sous l'influence religieuse, les cheveux des femmes sont peu visibles; enveloppés dans une *résille* ou *crépine*, recouverts par une coiffe et des voiles, ils disparaissent en partie. La coiffure qui a le plus de vogue durant ce siècle est le *touret* (fig. 108). C'est un bonnet de linge ayant la forme d'une toque; on le confond avec le mortier. Il est empesé, fréquemment ondulé ou plissé. Le *touret* s'épingle sur le couvre-chef composé d'une calotte et d'un bandeau. On n'aperçoit de la chevelure que le chignon. La différence entre le *mortier féminin* et le *touret* consiste en ce que le premier avait un fond. Au XIV^e siècle apparaît la *coiffure à templettes* (fig. 109) ou *templières*; elle est formée de tresses descendant de chaque côté du visage, en cachant les oreilles. Tantôt ces tresses tombent verticalement (fig. 109), tantôt elles s'enroulent et elles sont nattées (fig. 109). Cette coiffure, dont la vogue se prolonge jusqu'au milieu du XV^e siècle, est souvent accompagnée d'une couronne ou bandeau appelée *frontal* ou *chapel d'orfèvrerie* (fig. 109). La coiffure dite *en turban* apparaît au XV^e siècle (fig. 110) : c'était un large boudin d'étoffe rembourré d'étoupes et qui emprisonne presque toute la chevelure. Le *couvre-chef* est un fichu de tissu fin enveloppant la tête et formant bandeau sous le menton. La *touaille* ou *barbette* est une pièce de toile qui passe horizontalement devant le menton (fig. 111) et est fixée au col. La réunion du couvre-chef et de la touaille donne naissance à la *guimpe* (fig. 111). Parfois un voile, dont les bords sont plissés à la paille, encadre le visage (fig. 111) et achève de donner aux figures de cette époque un caractère particulier d'austérité. Quand la guimpe est d'une seule pièce, ce qui est assez commun, elle est le propre des veuves et des religieuses. La guimpe apparaît dès le XII^e siècle au portail royal de Chartres; cependant elle n'est encore qu'un voile flottant bien au-dessous du menton; elle ne devint d'un usage courant qu'aux XIII^e et XIV^e siècles. On remarquera (fig. 110) les deux saillies que font de chaque côté les cheveux sous la guimpe, ce sont les *truffeaux*, paquets de cheveux parfois postiches, garnissant les tempes.

LA COIFFURE FÉMININE DU XIII^e AU XV^e SIÈCLE

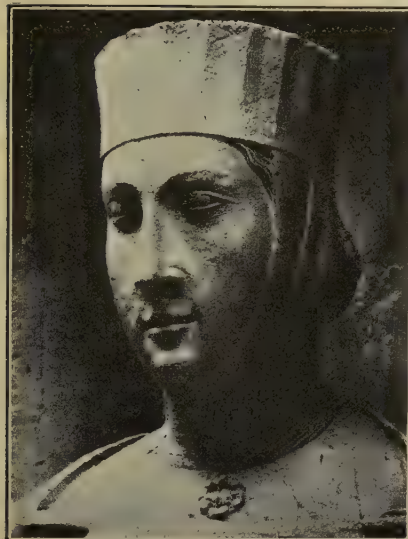


Fig. 108. — TOURET.
Cathédrale de Reims (XIII^e siècle).



*Fig. 109. — CHAPEL D'ORFÈVRERIE
ET TEMPLETTES.*
Palais de Justice de Poitiers (XIV^e siècle).



Fig. 110. — TURBAN.
La Madeleine
(Hôpital de Tonnerre, XV^e siècle).



Fig. 111. — GUIMPE.
Isabeau de Bavière
(Cathédrale de Saint-Denis, XV^e siècle).

C'est dans la deuxième moitié du ^{xv}^e siècle qu'une dame de *Hénin* imagina la coiffure qui porte ce nom, mais qui est d'inspiration orientale, et dont la vogue dura près d'un siècle. Le *hennin* consiste en un cornet très élevé qu'on portait incliné en arrière (fig. 112-113). La hauteur de ce cornet variait avec le rang social; le hennin des bourgeoises ne pouvait dépasser 60 centimètres. De l'extrémité pendait un voile qui descendait jusqu'aux épaules et même jusqu'aux reins. Une voilette recouvrait parfois le visage; souvent aussi un voile empesé abritait le front. Dans ce cas (fig. 113), un béguin d'étoffe sombre cachait le passage circulaire du voile empesé. Cette coiffure déjà bizarre de forme ne tarda pas à devenir extravagante. On imagina d'adjoindre au cornet une armature de fil de laiton ou d'archal pour soutenir tout un échafaudage de voiles empesés (fig. 112) et même brodés. Certains de ces hennins à grands voiles sont des chefs-d'œuvre d'ingéniosité.

C'est en 1385 que commence la mode des coiffures élevées; la vogue s'accrut avec Agnès Sorel. Les cheveux étaient enveloppés dans une *résille* et des *bourrelets d'étoffe* (fig. 114) rembourrés d'étoupes ou bien de coton suivaient le contour de la *coiffure à deux lobes* en formant un ovale très allongé. On donnait à cette coiffure le nom de *coiffure à cornes*. Souvent un voile était fixé au sommet et retombait sur les épaules.

De 1380 à 1410, une coiffure recueillit tous les suffrages, ce fut l'*escoffion* (fig. 115). Dès la fin du ^{xiii}^e siècle les femmes avaient coutume de ramener au-dessus des oreilles les tresses de leur chevelure pour en former deux bourrelets en saillies de chaque côté des tempes. Cette mode ne fit que croître et, dans le portrait de la femme de Van Eyck (fig. 115), les tresses enserrées dans une coiffe forment deux lobes en figure de cornes.

Sur cette coiffe on fixait une armature de fil de métal qui soutenait des voiles appelés *huves*. La mode paraît avoir été à cette époque d'encadrer par un rectangle de voile le triangle formé par la coiffure à deux cornes et le visage.



Fig. 112.
HENNIN A VOILES ÉCHAFAUDÉS.
Manuscrit: *Traité des Tournois*
(xv^e siècle).



Fig. 113.
HENNIN A VOILE PENDANT.
Manuscrit du roi René
(xv^e siècle).

(D'après Viollet-le-Duc).



Fig. 114. — COIFFURE A CORNES
OU A BOURRELETS.
Comtesse de Hollande
(Archives de la ville d'Amsterdam,
xv^e siècle).



Fig. 115. — ESCOFFION.
Portrait de la femme
du peintre Jean Van Eyck
(Musée de Bruges).

Photo Giraudon.

Les chaussures au moyen âge. — Depuis le XII^e siècle la fabrication était réservée à deux corporations jalouses de leur privilège : les *çavatiers*, *sueurs*, qui n'avaient le droit de faire que la chaussure commune et les *cordouaniers* spécialisés dans la confection de la chaussure de luxe faite en *cordouan* ou cuir de Cordoue, ou la basane. Ces chaussures de luxe souvent teintées en rouge ou dorées, recevaient une riche décoration au petit fer.

L'usage des *patins* était général, surtout à la campagne; on désignait de ce nom des semelles de bois montées sur deux

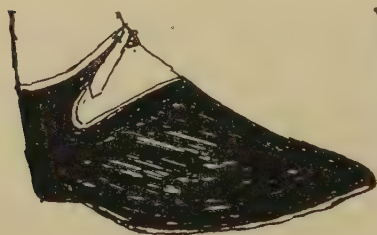


Fig. 116. — SOULIER DÉCOUVERT.
Tombeau de Saint-Denis (XIII^e siècle).



Fig. 117. — POULAINE.
Manuscrit du XV^e siècle.

tasseaux, l'un au talon, l'autre à l'extrémité de la chaussure, ce qui lui donnait l'aspect d'un petit banc, une bride de cuir maintenait l'appareil au pied.

Les formes des chaussures durant les XII^e, XIII^e et XIV^e siècles semblent avoir été très simples. Le type le plus communément adopté est le soulier découvert (fig. 116) qui maintient le pied par une patte munie d'une boucle ou d'un bouton. Au milieu du XIV^e siècle commence la mode des *poulaines*, probablement importées de Pologne, et succédant aux *pigaches*; la vogue de ces chaussures pointues (fig. 117) dura jusque vers 1470. Ces pointes atteignent parfois une telle longueur que la marche rendue difficile contrainst les porteurs d'attacher ces pointes effilées à la partie intérieure de la chaussure et quelquefois à la jarretière par une chaînette. Les bottes, souples et hautes, appelées *estivaux*, et celles appelées *chausses semelées*, étaient d'un usage courant ainsi que les *houseaux* ou *heuses*, guêtres montantes ou *jambières* (fig. 92).

Les couronnes au moyen âge. — Dans l'ignorance de l'art héraldique, cette époque ne fait aucune distinction entre les couronnes de baron, comte, marquis, duc et roi; il faut arriver à la fin du xvi^e siècle pour rencontrer un protocole spécial attribuant des formes de couronne à chacun de ces titres nobiliaires. Les couronnes romanes sont cylindriques c'est-à-dire qu'elles ne s'évasent pas dans la partie haute comme cela se fit au xiv^e siècle. Elles consistaient en un cercle



Fig. 118. — XII^e SIÈCLE. *Fig. 119.* — XIII^e SIÈCLE. *Fig. 120.* — XIV^e SIÈCLE.

Roi de Saba
(Cath. de Saint-Denis).

Le Christ
(Cathédrale de Paris).

Charles V
(Musée du Louvre).

ou bandeau orné de pierreries serties entre deux *listels* (fig. 118). La partie supérieure décorée de palmettes de deux grandeurs alternées. La couronne du xiii^e siècle (fig. 119) est composée de plaques à charnières décorées de motifs d'orfèvrerie en relief; elle est surmontée de fleurons alternés : les plus grands sont souvent des fleurs de lys; les petits sont des trèfles, des feuilles d'érable, de chêne, d'ancolie.

Au xiv^e siècle les couronnes prennent de l'importance en hauteur, et le dessin en est plus riche et plus compliqué. Quelques-unes cependant (fig. 120) sont très simples et d'un beau caractère.

LE COSTUME MILITAIRE AU MOYEN AGE

Aux ^x^e et ^{xii}^e siècles le principal élément du costume militaire de cette période est la *broigne* ou *brunie*, qui est un justaucorps ou cotte couvrant le corps jusqu'aux genoux, les bras jusqu'aux coudes et munie d'un capuchon. Il y avait deux sortes de *broigne* : la *broigne maclée* et la *broigne treillissée*. La *broigne maclée* consiste en anneaux de métal entrelacés, rivés et cousus sur la cotte de peau ou d'étoffe solide (fig. 121), elle protégeait des blessures profondes. On confond souvent la *broigne maclée* avec le *haubert* ou *cotte de mailles* qui apparaît vers 1150. Le *haubert* (fig. 124) est un véritable tissu de fer fait d'anneaux entrelacés : il a son existence propre, c'est-à-dire qu'il n'est pas cousu sur une étoffe comme la *broigne maclée*. La *broigne treillissée* (fig. 122) est constituée par une toile sur laquelle des lanières de cuir sont cousues aux rivets à chaque croisement et dans les intervalles. Le casque le plus en usage était le *heaume*, casque conique à nasal (fig. 125). La lance des chevaliers était souvent ornée d'un *pennon* d'étoffe, le *gonfanon* (fig. 123), aux emblèmes du chevalier. Au ^{xiii}^e siècle, le haubert de mailles est remplacé par le *grand haubert* qui se passe sur un habillement à manches, rembourré ou matelassé, nommé *gamboison*. Un capuchon de mailles de fer s'ajoute à une calotte de fer : la *cervelière*. Sur le haubert, on porte une cotte d'étoffe destinée vraisemblablement à protéger l'armure du soleil. Au milieu du ^{xiii}^e siècle, le casque est le *heaume cylindrique* (fig. 125) avec doublure en forme de croix. A la fin du ^{xiii}^e siècle (fig. 126) le heaume est tronconique, la face est percée de vues et la ventaille abaissée protège le bas du visage. La fin du ^{xiii}^e siècle est une époque de transition entre l'armure de mailles et l'armure de fer battu (fig. 126). Certains membres du corps sont recouverts de plates (plaques de fer) qui protègent les coudes (coudières), les genoux (genouillères), les jambes (jambières), les pieds (solerets), tandis que le tronc est encore protégé uniquement par un haubert de mailles recouvert d'une cotte d'armes.



Fig. 121.
BROIGNE MACLÉE.
Manuscrit B. N. (XII^e siècle).

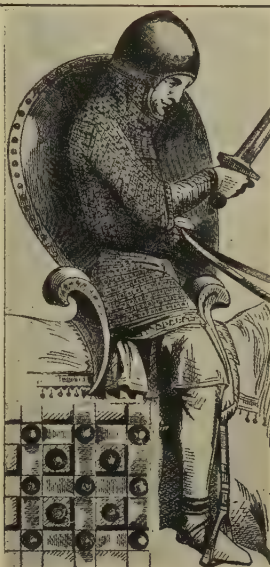


Fig. 122.
BROIGNE TREILLISSÉE.
Tapisserie de Bayeux (XI^e siècle).



Fig. 123.
GONFANON.
Tapisserie de Bayeux (XI^e siècle).



Fig. 124. — HAUBERT
REVÊTU
D'UNE COTTE D'ARMES.
Reims (XIII^e siècle).



Fig. 125. — HEAUME.
Paris, Musée de l'Armée
(XIII^e siècle).



Fig. 126. — TRANSITION
ENTRE L'ARMURE
DE MAILLES
ET L'ARMURE DE FER.
Manuscrit.

Le XIV^e siècle. — La mode des habits courts et collants dans le costume de ville amena une révolution dans l'armure qui marque de réels progrès. Les *plates* se perfectionnent : les *solerets* et les *spallières* sont articulés (fig. 127), les *grèves* sont complètes, c'est-à-dire que le mollet est protégé par une plate comme le devant de la jambe : il en est de même des avant-bras. La *cotte d'arme* appelée *surcot* quand elle est boutonnée devant n'est plus flottante comme au XIII^e siècle mais *ajustée* ; en outre, elle est rembourrée (fig. 127). Dès le début du XIV^e siècle, on renonce au heaume et on adopte un casque plus léger, plus maniable et coiffant d'une façon plus rationnelle, c'est le *bacinet* (fig. 127 à 129). La construction de ce casque est déjà remarquable et mérite l'attention : le timbre (T) protège parfaitement la nuque et le cou ; protection complète en avant par une barrière (B) à pivots. La visière (V) est également mobile et la vue (ouverture à travers la visière) est placée sur un nerf saillant (fig. 128). Dans le dernier quart du XIV^e siècle on constate de nouveaux progrès dans la construction du bacinet : le timbre est en lignes fuyantes pour donner le moins de prise possible aux coups de lance, et la visière mobile a une forme conique rappelant un museau d'animal d'où le nom de *mézail* donné à cette *visière*. Pour protéger le cou et le bas du visage, on fixe un *colletin d'acier* au *corselet* (C) surmonté d'une barrière fixe (fig. 130-131). Ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle qu'on voit les gens de pied revêtir la *brigantine*, sorte de pourpoint sans manches (fig. 132) et composé de deux étoffes (en général cuir et velours) entre lesquelles étaient posées des lames d'acier maintenues par des rivets nombreux et rapprochés.

A la même époque, ainsi qu'au XV^e siècle, l'*armure de tournoi* et l'*armure de joute* diffèrent sensiblement de l'habillement de guerre. Le casque prend une forme particulière, c'est le *heaume* dit en *tête de crapaud* (fig. 133) dont les lignes fuyantes font glisser le rochet latéralement. La main droite tenant la lance était protégée par une grande rondelle doublée d'acier. A gauche la *spallière* (armure de l'épaule) reçoit en avant un disque de métal appelé *rouelle* et qui est destinée à couvrir l'aisselle.



Fig. 127.
SURCOT REMBOURRÉ,
CUBITIÈRES.
Cathédrale de Saint-Denis.



Fig. 128, 129.
BACINET
A VISIÈRE MOBILE.
Manuscrit.
(D'après Viollet-le-Duc).



Fig. 130, 131,
BACINET A MEZAIL
ET COLLETIN.
Musée de l'armée à Paris.

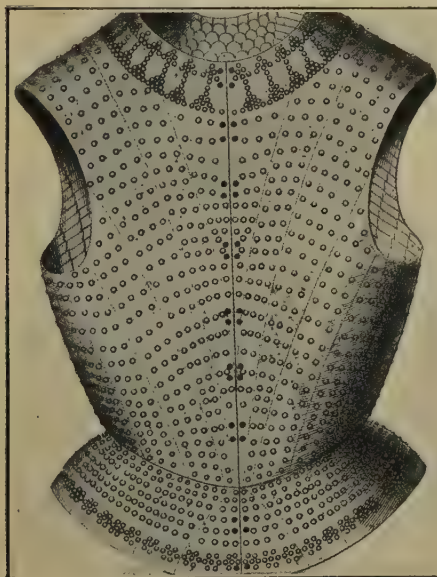


Fig. 132. — BRIGANTINE.
Musée de l'armée à Paris.



Fig. 133. — HEAUME
A TÊTE DE CRAPAUD.
ARMURE DE JOUTE.
Musée de l'armée à Paris.

Le XV^e siècle. — Nous arrivons à la plus belle période de l'armure de plates en France : jamais on avait atteint autant de légèreté, de souplesse et surtout d'appropriation aux formes et aux mouvements du corps humain. Les armures du deuxième quart du xv^e siècle notamment sont des chefs-d'œuvre, et le fer battu dont elles sont faites est si mince que certaines d'entre elles ne pesaient que 25 kilogs. Un beau type d'armure du xv^e siècle est celui du musée de l'Armée à Paris, aux Invalides (fig. 134-135). Son corselet d'acier se compose de trois éléments : le *plastron* (PL) couvrant le haut de la poitrine, la *pansière* (P) formant le devant de la cuirasse et partant de la ceinture, la *dossière* protégeant le dos est composée de deux pièces pour permettre au corps de se plier. La *jupe* ou *braconnières* ou *flancars* est faite de lames à recouvrements ; elle se termine de chaque côté par deux plates appelées *tassettes* (T) pour protéger les cuisses. Ces tassettes furent longtemps attachées par une courroie à la dernière lame. L'*armet*, qui est le casque, est, comme l'armure, une merveille d'agencement. La vue et le nasal (fig. 134) sont mobiles séparément, la vantaille s'ouvre latéralement, le gorgerin permet de mouvoir la tête dans tous les sens. D'autres casques ont vu le jour au xv^e siècle. La *barbute* d'origine italienne, est un casque léger, sans visière (fig. 136) qui protège entièrement les joues et la nuque. Elle a parfois une crête et plus souvent un frontal. Le *bacinet* (fig. 137) ne persiste que jusque vers 1430 ; il est de forme sphéroïdale et la visière pouvait s'attacher au gorgerin. La *salade* (celata) d'importation italienne est le casque le plus répandu au xv^e siècle. On distinguait la *salade sans visière* (fig. 138) au long couvre-nuque ; la *salade à visière fixe* (fig. 139) ; la *salade à visière mobile* ; la *salade à vue coupée* (fig. 140-141) qui est sans visière ou du moins qu'on abaisse durant le combat pour viser ; la « *vue* », c'est-à-dire la fente ménagée pour les yeux était taillée dans le casque. Cette salade qui, le plus souvent, a une pièce de renfort rivée imitant une visière mobile, a été longtemps considérée à tort comme le casque adopté par Jeanne d'Arc ; celle-ci portait en tenue de combat la barbute.

LE COSTUME MILITAIRE AU MOYEN AGE

XV^e SIÈCLE

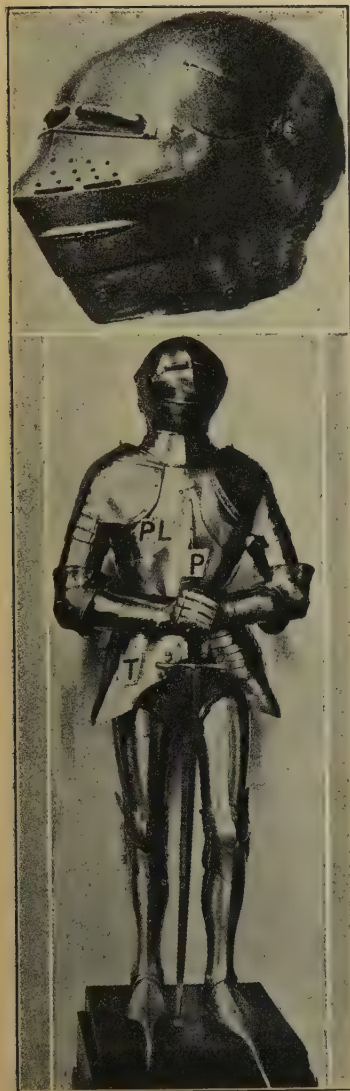


Fig. 134 et 135.
ARMET ET ARMURE.
Musée de l'armée à Paris.

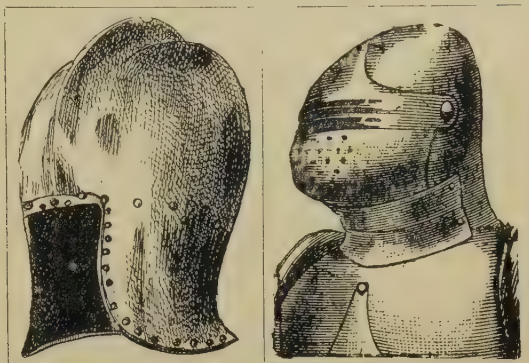


Fig. 136. — BARBUTE. Fig. 137. — BACINET.

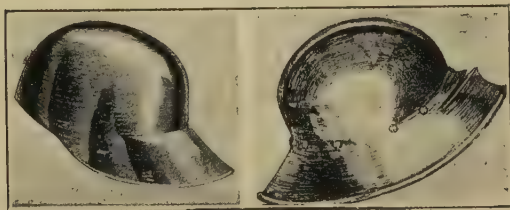


Fig. 138. — SALADE SANS VISIÈRE. Fig. 139. — SALADE A VISIÈRE FIXE.
Musée de l'armée à Paris.



Fig. 140 et 141. — SALADE A VUE COUPÉE.
Casque (Musée de l'armée à Paris)
et tête de Saint Maurice (Musée d'Orléans).

CHAPITRE X

LE COSTUME RELIGIEUX AU MOYEN AGE

Ce ne fut qu'au début du Moyen Age que le costume liturgique des moines, des prêtres et des évêques fut réglementé, codifié pour ainsi dire, pour ne plus changer jusqu'à nos jours.

Les éléments principaux du costume liturgique sacerdotal sont : l'aube, l'amict, le *cingulum*, l'étole, le *manipule*, la *chasuble*, le *pluviale*. L'aube (alba, linea, poderis, tunica talaris) est, comme les noms ci-dessus l'indiquent, une ample robe de toile blanche descendant jusqu'aux pieds; les manches, larges aux épaules, se rétrécissent vers les poignets. Elle est souvent ornée dans sa partie inférieure (fig. 142 et 143 AU) d'un parement très riche. Une ceinture, le *cingulum*, maintenait les plis autour de la taille. L'aube était le premier vêtement que prenaient les ordres majeurs. L'amict (A), petite pièce d'étoffe de toile fine, formait en se rabattant sur la chasuble une sorte de collet paré. Le *manipule* (M) n'était plus qu'un ornement. L'étole (E), large bande ornée, entourait le cou et retombait devant en deux pans. La *chasuble* (casula, planeta) (fig. 142 C), vêtement de dessus, ample manteau, soit de forme ronde, soit ovale, à partir du x^{ix} siècle en forme de cône, plus tard s'échancrera pour n'être plus que deux plaquettes sans caractère. Le *pluviale* (cappa) ou chape, manteau en forme de demi-cercle, d'abord à capuchon fut ensuite à simple *chaperon*. Des *bandes humérales* ou *orfrois* garnissent les côtés. La fermeture de la chape consiste en un *fermail* pour les évêques et en une *patte agrafée* pour les prêtres.

Les évêques portent toute la catégorie des vêtements dans leur costume liturgique et, en plus, ils ajoutent le *pallium* (P), bande étroite de laine blanche marquée de croix, d'abord rouges, puis noires, disposée en forme de V sur la poitrine; il était fixé par trois épingles (fig. 143). Ils portaient en plus la *tunique* (T) et la *dalmatique* (D), sorte de tunique à longues manches.

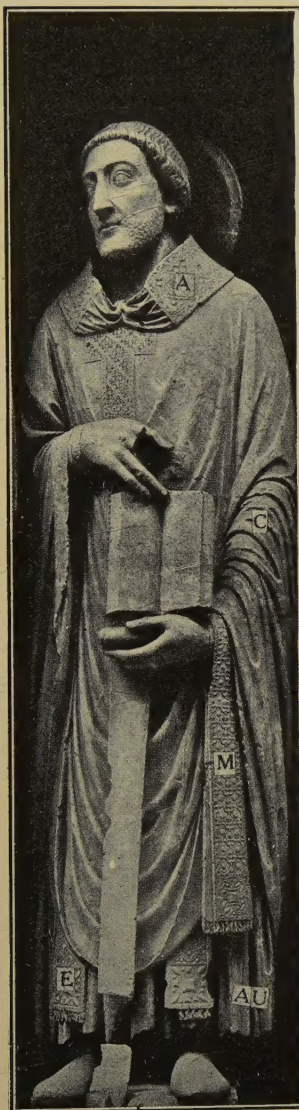


Fig. 142. — PRÊTRE.
Cathédrale de Chartres.
A, Amict; C, Chasuble;
M, Manipule; E, Etole;
AU, Aube.



Photo Giraudon.

Fig. 143. — EVÊQUE.
Cathédrale de Chartres.
A, Amict; P, Pallium;
M, Manipule; D, Dalmatique
T, Tunique;
AU, Aube; E, Etole.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE	6 et 7
CHAPITRE PREMIER. — Le costume des Phéniciens et des Hébreux.....	8 et 9
CHAPITRE II. — Le costume Assyrien, Perse et Egyptien	10 à 17
CHAPITRE III. — Le costume Grec.....	18 à 27
CHAPITRE IV. — Le costume Romain.....	28 à 31
CHAPITRE V. — Le costume Byzantin.....	32 et 33
CHAPITRE VI. — Le costume des Gaulois	34 et 35
CHAPITRE VII. — Le costume des Francs.....	36 et 37
CHAPITRE VIII. — Le costume Civil au Moyen Age.	38 à 55
CHAPITRE IX. — Le costume Militaire au Moyen Age	56 à 61
CHAPITRE X. — Le costume Religieux au Moyen Age	62 et 63

**LA GRAMMAIRE
: DES STYLES :
NOUVELLE COLLECTION DE PRÉCIS
:: SUR L'HISTOIRE DE L'ART ::**

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION D'**HENRY MARTIN**

Archiviste-Paléographe, Administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal

FORMAT (16×23)

« Cette excellente et pratique collection, dirigée par un érudit de marque, rendra les plus grands services ; c'est le meilleur instrument d'initiation. Le choix et la portée démonstrative des illustrations sont un modèle du genre ». *(Le Correspondant)*

« Cet ouvrage atteint la perfection comme manuel : Parfaite clarté de l'exposition, intérêt didactique digne de tous les éloges » *(La Revue des Lectures)*

LISTE DES 14 VOLUMES COMPOSANT CETTE COLLECTION :

L'Art Grec et l'Art Romain
(103 illustrations)

L'Art Roman
(93 illustrations)

L'Art Gothique
(78 illustrations)

La Renaissance Italienne
(58 illustrations)

La Renaissance Française
(75 illustrations)

Le Style Louis XIII
(47 illustrations)

Le Style Louis XIV
(60 illustrations)

Le Style Louis XV
(45 illustrations)

Le Style Louis XVI
(50 illustrations)

Le Style Empire
(50 illustrations)

L'ART ORIENTAL

L'Art Égyptien
(54 illustrations)

L'Art Indien et l'Art Chinois
(44 illustrations)

L'Art Japonais
(56 illustrations)

L'Art Musulman
(52 illustrations)

Cette collection se vend en volumes brochés ou cartonnés ; elle est vendue aussi en 3 Tomes reliés.